

**XI.**

**BUDGET**

DES

**RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE**

POUR L'EXERCICE 1876.

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre est formé en exécution de l'article 24 de la loi du 15 mai 1846, sur la comptabilité publique; il se compose de tous les fonds étrangers à l'État (fonds de tiers ou particuliers), mais dont le Trésor public est chargé d'effectuer la recette et le remboursement, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses comptables. Ces opérations sont renseignées pour ordre dans le compte annuel de l'Administration des Finances.

Le projet présenté pour l'exercice 1876 est établi d'après les renseignements fournis par les Ministères que la chose concerne. Les opérations, tant en recettes qu'en dépenses, y sont évaluées à une somme de . . . . . fr 144,178,500 »

Au Budget voté pour l'exercice 1875, elles sont fixées à. 127,697,800 »

Différence en plus au projet de Budget de l'exercice 1876. 16,480,700 »

Parmi les changements de quelque importance apportés aux évaluations de 1876, afin de les mettre mieux en harmonie avec les faits, il y a lieu de signaler, d'une part, les augmentations proposées aux articles suivants :

1 <sup>o</sup> Fonds communal . . . . .	fr. 1,392,000 »
2 <sup>o</sup> Dépôts chez les percepteurs des postes pour compte de la Caisse d'épargne . . . . .	1,500,000 »
3 <sup>o</sup> Caisse de remplacement par le Département de la Guerre . . . . .	1,000,000 »
4 <sup>o</sup> Recettes pour compte de tiers (chemin de fer, etc.) . . . . .	5,000,000 »
5 <sup>o</sup> Impôts et produits recouvrés au profit des communes. . . . .	500,000 »
6 <sup>o</sup> Articles d'argent confiés à a poste . . . . .	8,000,000 »
<b>TOTAL.</b> . . . . .	<b>fr. 17,592,000 »</b>

A la demande de la Cour des Comptes, il a été ouvert, sous le n° 48, un article nouveau relatif à une redevance due à la ville d'Ostende, du chef du droit de passage aux écluses.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

D'autre part, deux articles qui figuraient au Budget de 1875 ont été supprimés, savoir :

1 <sup>o</sup> Recettes effectuées par l'administration de la marine pour compte de tiers (art. 51 du Budget de 1875) . . . fr.	500,000 »
2 <sup>o</sup> Primes ou remises, en cas d'exportation, sur le prix des tarifs, pour le transport de marchandises (art. 44 ancien) .	10,000 »
TOTAL. . . . . fr.	<u>510,000 »</u>

Le service de la marine ayant été transféré au Ministère des Travaux publics, on a confondu dans l'article 30 toutes les recettes effectuées pour compte des administrations étrangères, aussi bien celles de la marine que celles des chemins de fer, postes et télégraphes.

L'article 44 du Budget de 1875 est devenu sans objet attendu que, depuis longtemps déjà, les primes ou remises en cas d'exportations de marchandises sont supprimées.

Voici maintenant, au sujet du fonds communal, les renseignements exigés par la loi du 18 juillet 1860, qui a aboli les octrois :

## FONDS COMMUNAL.

D'après les évaluations du Budget des Voies et Moyens de 1876, les revenus du fonds communal s'élèveront, savoir :

*Evaluations  
du fonds communal  
en 1876.*

75 p. % du produit des droits d'entrée sur le café. . . . . ( 3,000,000) . fr.	2,250,000 »		
35 p. % du produit des droits	d'entrée sur {	les eaux-de-vie. . . . . ( 1,700,000) . . .	595,000 »
		les bières et vinaigres . ( 300,000) . . .	105,000 »
35 p. % du produit des droits	d'accise sur {	les sucres . . . . . ( 1,400,000) . . .	490,000 »
		les vins . . . . . ( 4,200,000) . . .	1,470,000 »
		les eaux-de-vie indigènes (23,500,000) . . .	8,225,000 »
44 p. % du produit brut des recettes de toute nature des postes ( 9,200,000) . . .		les bières et vinaigres . (15,950,000) . . .	5,582,500 »
		les sucres . . . . . ( 4,800,000) . . .	1,680,000 »
TOTAL. . . . . fr.	<u>24,169,500 »</u>		

Si l'on déduit de cette somme le montant de la retenue à opérer au profit de la réserve, conformément à l'article 2, § 2 de la loi du 20 décembre 1862, s'élevant à 610,500 francs, le restant (23,559,000) n'est pas inférieur à la moyenne (23,078,800) des sommes réparties et à répartir pendant les trois

dernières années (1), et peut dès lors, représenter la somme à distribuer aux communes en 1876.

Indépendamment de la retenue ci-dessus de 610,500 francs, le revenu de la réserve, pendant l'année 1876, comprendra les intérêts à échoir en 1875, sur les titres déjà acquis et sur les placements à effectuer en 1875 qu'on peut évaluer à 284,000 francs, soit ensemble une somme de 894,500 francs.

*Situation  
et répartition  
du fonds communal  
en 1874.*

En exécution de l'article 17 de la loi du 18 juillet 1860, on donne ci-après :

- 1° Le décompte des revenus du fonds communal en 1874 (annexe A);
- 2° La situation des réserves à la fin de ladite année (annexe B);
- 3° L'état de répartition des sommes attribuées aux communes qui percevaient des droits d'octroi (annexe C).

Le relevé ci-après présente le montant et l'emploi des revenus du fonds communal depuis sa création.

---

(1) Les sommes réparties et à répartir entre les communes pendant les années 1873 à 1875 s'élèvent, savoir :

En 1873 . . . . .	fr.	22,866,935	54
1874 . . . . .		23,094,618	75
1875 (prévisions). . . . .		23,275,000	»
		<hr/>	
ENSEMBLE . . . . .		69,236,554	29
MOYENNE . . . . .		23,078,851	43

soit 23,078,800 francs.

ANNÉES	REVENU BRUT	INDAMNITES pour les traitements d'attente	FONDS DE RESERVE		RESTE à répartir entre les communes (TOTAL des col. 10, 11 et 12)	MONTANT DES CONTRIBUTIONS (de l'année précédente) servant de base à la répartition du fonds communal			MONTANT DE LA QUOTE-PART			Mars le franc de la répartition annuelle	NOMBRE des communes à octroi qui ont touché une part spéciale au recensement de 1853	Observations
			Prélèvement sur le revenu du FONDS communal	Prélèvement au profit du FONDS communal		Communes à octroi	Communes sans octroi.	TOTAL	des 78 communes à octroi		des communes sans octroi			
									Minimum	Sommes allouées au delà du minimum				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1860 (164 jours)	6,721,511 48	229,470 66	»	»	6,491,840 82	9,572,595 51	7,606,887 02	16,979,482 53	5,179,059 87	17,505 75	1,295,275 22	0 58000764	9	
1861	15,255,570 57	580,657 55	»	»	14,872,952 82	9,475,462 69	7,694,848 52	17,170,511 01	11,558,145 80	49,501 97	5,265,485 05	0 424572289	11	
1862	15,795,568 82	550,940 44	»	»	15,444,428 58	9,548,095 25	7,778,757 95	17,526,851 16	11,558,145 80	66,214 27	5,820,068 51	0 49109101	15	
1865	16,557,282 51	178,727 94 (pour 201 jours)	(b) 184,796 98	»	15,995,757 59	9,624,554 05	7,884,452 44	17,508,786 47	11,558,145 80	87,451 69	4,550,159 90	0 55175900	19	
1864	16,445,952 67	»	(b) 407,246 25	»	16,056,706 42	9,747,546 79	8,009,877 70	17,757,424 49	11,558,145 80	87,462 96	4,501,097 66	0 5482.052	20	
1865	17,522,980 27	»	(b) 429,791 61	»	16,593,188 66	9,887,500 55	8,140,614 55	18,027,925 86	11,558,145 80	156,500	5,198,482 86	0 65848606	21	
1866	17,956,590 95	»	(b) 440,926 79	»	17,489,664 14	10,044,507 87	8,289,559 29	18,555,847 16	11,558,145 80	176,821 04	5,754,697 50	0 69425356	20	
1867	18,578,568 54	»	(b) 452,712 87	»	17,925,655 47	10,157,882 75	8,456,156 19	18,594,018 92	11,558,145 80	206,566 89	6,100,942 78	0 75028085	32	
1868	17,752,716 08	»	(b) 516,546 60	»	17,456,169 42	10,257,819 26	8,550,524 95	18,797,544 21	11,558,145 80	168,656 04	5,709,587 58	0 66701921	28	
1869	19,089,221 58	»	(b) 474,060 60	»	18,614,500 98	10,812,511 85	9,014,288 88	19 826,600 71	11,558,145 80	262,557 95	6,794,057 25	0 75569864	51	
1870	22,592,848 40	»	(b) (570,289 27)	»	19,000,000	10,981,755 96	9,229,515 82	20,211,067 78	11,558,145 80	294,225 02	7,147,650 58	0 77488762	57	
1871	18,946,640 94	»	(c) (5,022,559 15)	»	10,950,000	11,184,146 16	9,421,868 47	20,606,014 65	11,558,145 80	559,021 72	7,851,952 48	0 85145525	41	
1872	21,498,476 29	»	(b) (402,259 78)	»	10,950,000	11,359,913 56	9,599,652 42	20,959,565 98	11,558,145 80	820,498 24	8,568,855 96	0 89269505	45	
1873	25,459,041 46	»	(d) (556,471 99)	»	20,947,500	11,740,588 24	9,944,578 55	21,084,966 77	11,558,145 80	1,564,141 75	9,944,647 99	1.000098094	58	
1874	25,483,850 01	»	(b) (14,504 50)	»	22,860,955 54	11,960,465 09	10,294,189 14	22,164,652 25	11,558,145 80	1,435,694 91	10,100,778 04	0 98980582	56	
			(c) (601,850 22)	»	25,094,018 75	11,960,465 09	10,294,189 14	22,164,652 25	11,558,145 80	1,435,694 91	10,100,778 04	0 98980582	56	
			(b) (212,618 96)	»	25,094,018 75	11,960,465 09	10,294,189 14	22,164,652 25	11,558,145 80	1,435,694 91	10,100,778 04	0 98980582	56	

(a) Pour la période qui s'est écoulée, du 21 juillet au 31 décembre 1860, le mars le franc réel de la répartition a été de 0 58000764, qui correspond, pour une année entière, au chiffre de 0 58000764. — (b) Réserve ordinaire, art. 2 de la loi du 30 décembre 1862 (Moniteur n° 557). — (c) Réserve extraordinaire dont parle l'art. 13 de la loi du 15 mai 1870 (Moniteur n° 157). — (d) Recette constatée après la répartition de 1872. Il a été tenu compte aux communes de la somme de fr. 14,504 50 et, lors de la répartition de 1873

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

D'après l'article 13 de la loi du 15 mai 1870, le *minimum* de la somme à répartir entre les communes en 1874 s'élève à fr. 23,094,618 75 c<sup>s</sup>. Il résulte de l'annexe *A* que le revenu du fonds communal ayant été de fr. 22,881,999 79 c<sup>s</sup> après déduction de fr. 601,830 22 c<sup>s</sup>, montant de la retenue ordinaire au profit de la réserve, il a suffi de prélever sur la réserve extraordinaire une somme de fr. 212,618 96 c<sup>s</sup> pour parfaire le *minimum* de fr. 23,094,618 75 c<sup>s</sup>. Cette dernière réserve s'élève encore à la somme de fr. 1,653,368 93 c<sup>s</sup>.

Quant à la réserve ordinaire, elle atteint le chiffre de fr. 6,652,860 18 c<sup>s</sup> (voir annexe *B*).

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

**ARTICLE UNIQUE.**

Les Recettes et les Dépenses pour ordre de l'exercice 1876 sont évaluées respectivement à la somme de *cent quarante-quatre millions cent soixante-dix-huit mille cinq cents francs* (144,178,500 francs).

Donné à Bruxelles, le 24 février 1875.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI:**

*Le Ministre des Finances,*

**J. MALOU.**

---

## BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	Prévisions DES RECETTES et DES DÉPENSES.	Total par CHAPITRE.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
<i>Fonds de tiers déposés au Trésor, et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Ministre des Finances.</i>			
1	Cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor, par les comptables de l'État, les receveurs communaux et les receveurs des hospices et des bureaux de bienfaisance, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc.	2,000,000 "	
2	Cautionnements versés en numéraire par les entrepreneurs, adjudicataires, concessionnaires de travaux publics, et par les agents commerciaux.	1,000,000 "	
5	Fonds de rémunération des miliciens.	2,000,000 "	
4	Produit du fonds provenant des jeux de Spa	100,000 "	
5	Fonds provinciaux.	Versements faits directement dans la caisse de l'État. . . . .	1,600,000 "
		Impôts recouvrés par les comptables de l'administration des contributions directes, douanes et accises, déduction faite des frais de perception . . . . .	6,500,000 "
		Revenus recouvrés par les comptables de l'administration de l'enregistrement et des domaines, déduction faite des frais de perception . . . . .	500,000 "
6	Fonds communal institué par la loi du 18 juillet 1860 . . . . .	25,559,000 "	
7	Réserve du fonds communal . . . . .	894,500 "	
8	Fonds locaux. — Versements faits par les communes pour être affectés, par l'autorité provinciale, à des dépenses locales . . . . .	255,000 "	
9	Dépôts effectués chez les receveurs des contributions directes, pour le compte de la Caisse générale d'épargne . . . . .	500,000 "	
10	Dépôts effectués chez les percepteurs des postes, pour le compte de la Caisse générale d'épargne . . . . .	4,000,000 "	
11	Caisse de retraite instituée par la loi du 16 mars 1865 . . . . .	100,000 "	
12	Caisse des veuves et orphelins du Département de la Justice . . . . .	125,000 "	
13	— — — de l'Ordre judiciaire . . . . .	260,000 "	
14	— — — du Département des Affaires Étrangères . . . . .	80,000 "	72,171,500 "
15	— — — des officiers de la marine de l'État . . . . .	15,000 "	
16	— — — des pilotes. . . . .	100,000 "	
17	— — — du Département de l'Intérieur . . . . .	115,000 "	
18	— — — des professeurs de l'enseignement supérieur . . . . .	50,000 "	
19	— — — des membres du corps administratif et enseignant des établissements d'instruction moyenne régis par l'État . . . . .	65,000 "	
20	Caisse centrale de prévoyance des instituteurs et professeurs urbains . . . . .	170,000 "	
21	Caisses provinciales de prévoyance des instituteurs primaires . . . . .	250,000 "	
22	Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux . . . . .	140,000 "	
23	Caisse des veuves et orphelins du Département des Travaux publics . . . . .	800,000 "	
24	Caisse de retraite et de secours des ouvriers du chemin de fer . . . . .	900,000 "	
25	Caisse tontinière pour faciliter le remplacement dans la milice. . . . .	500,000 "	
26	Caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée . . . . .	1,000,000 "	
27	Caisse de remplacement par le Département de la Guerre . . . . .	1,700,000 "	
28	Caisse des veuves et orphelins du Département des Finances . . . . .	1,200,000 "	
29	Masse d'habillement des employés du Département des Travaux publics . . . . .	700,000 "	
50	Recettes effectuées par l'administration des chemins de fer, postes, télégraphes et marine, pour le compte des sociétés concessionnaires, des administrations postales étrangères et des offices télégraphiques avec lesquels elle est en relation (y compris les prélèvements revenant à la Société des Bassins houillers). . . . .	21,000,000 "	
51	Fonds pour l'encouragement du service militaire . . . . .	17,000 "	
52	Fonds de toute autre nature versés dans les caisses du Trésor public, pour le compte de tiers, ou par suite d'arrangements particuliers avec eux . . . . .	16,000 "	
A REPORTER. . . . . fr.			72,171,500 "

## DE L'EXERCICE 1876.

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	Prévisions DES RECETTES et DES DÉPENSES.	Total par CHAPITRE.
	REPORT. . . . .		72,171,500 »
	<b>CHAPITRE II.</b>		
	<i>Fonds de tiers déposés au Trésor, et dont le remboursement a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la recette.</i>		
	<b>Administration des contributions directes, douanes et accises.</b>		
35	Répartition du produit des amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises (caisse du contentieux) . . . . .	400,000 »	
34	Fonds réservé dans le produit des amendes, saisies et confiscations . . . . .	20,000 »	
35	Fonds spécial des préemptions . . . . .	50,000 »	
36	Impôts et produits recouvrés au profit des communes . . . . .	8,500,000 »	
37	Masse d'habillement et d'équipement de la douane . . . . .	170,000 »	
38	Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus . . . . .	500,000 »	
39	Travaux d'irrigation dans la Campine . . . . .	2,000 »	
	<b>Administration de l'enregistrement et des domaines.</b>		
40	Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie . . . . .	380,000 »	
41	Amendes et frais de justice en matière forestière . . . . .	10,000 »	
42	Consignations de toute nature . . . . .	10,000,000 »	
	<b>Administration des chemins de fer, postes et télégraphes.</b>		
43	Encaissements et paiements, pour le compte de tiers . . . . .	2,000,000 »	
44	Prix de transport afférent au parcours en dehors des limites des chemins de fer, dans l'intérieur du pays (ports au delà) . . . . .	400,000 »	70,757,000 »
45	Articles d'argent confiés à la poste et rendus payables sur mandats à vue . . . . .	48,000,000 »	
	<b>Ministère de la Justice.</b>		
46	Masse des détenus . . . . .	215,000 »	
	<b>Ministère des Travaux publics.</b>		
47	Remboursement des droits de pilotage à l'Administration néerlandaise . . . . .	50,000 »	
48	Remboursement à la ville d'Ostende de la moitié du droit de passage aux écluses (arrêté royal du 10 juin 1822). . . . .	5,000 »	
	<b>Ministère de l'Intérieur.</b>		
49	Pensions payées par les élèves de l'institut agricole de l'État . . . . .	30,000 »	
50	Pensions payées par les élèves de l'école de médecine vétérinaire de l'État . . . . .	35,000 »	
51	Produit du Jardin Botanique . . . . .	1,000 »	
	A REPORTER. . . . . fr.		142,928,500 »

**BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE  
DE L'EXERCICE 1875.**

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	Prévisions DES RECETTES et DES DÉPENSES.	Total par CHAPITRE.
	REPORT. . . . . fr.		142,928,500 *
	<b>CHAPITRE III.</b>		
	<i>Fonds spéciaux rattachés aux fonds des tiers et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des comptes.</i>		
52	Subsides offerts pour construction de routes. (Loi du 10 mars 1858.) . . . . .	100,000 "	} 1,250,000 *
53	Subsides divers pour travaux d'utilité publique . . . . .	1,000,000 "	
54	Cautionnements des entrepreneurs défallants. . . . .	10,000 "	
55	Prix de médicaments provenant de la pharmacie centrale de l'armée et fournis à d'autres Départements . . . . .	50,000 "	
56	Fonds spécial des établissements régis par le Département de la Guerre. . . . .	10,000 "	
57	Remboursement de prêts aux provinces et aux communes pour construction et ameublement de maisons d'écoles. (Loi du 14 août 1875.) . . . . .	100,000 "	
	TOTAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE. . . . . fr.		144,178,500 *

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 24 février 1875.

PAR LE ROI :

**LÉOPOLD.**

*Le Ministre des Finances,*

J. MALOU.

## ANNEXES AU BUDGET

DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1876.

## ANNEXE A.

## DÉCOMPTE DES REVENUS DU FONDS COMMUNAL EN 1874.

NATURE DES PRODUITS. 1.	Évaluations du BUDGET. 2.		MONTANT DES RECETTES effectuées en 1874.			PART ATTRIBUÉE au fonds communal.	
			Exercice 1873.	Exercice 1874.	TOTAL.	Taux.	Montant.
	Fr.	C <sup>c</sup> .	3.	4.	5.	6.	7.
Café. . . . . (Droit de douane).	2,250,000	»	»	2,515,915 31	2,515,915 31	75 %	1,888,056 48
Eaux-de-vie étrangères. (Droit de douane). <small>(régime du traité du 1<sup>er</sup> mai 1861)</small>	595,000	»	»	905,876 48	905,876 48	55 %	317,056 77
Bières et vinaigres . . (Droit de douane).	105,000	»	»	471,225 90	471,225 90		164,928 56
Vins . . . . . (Droit d'accise).	1,400,000	»	»	4,004,655 56	4,004,655 56		1,401,021 67
Eaux-de-vie indigènes . . ( id. )	7,175,000	»	366,955 19	23,068,501 88	23,435,455 07		8,202,400 28
Bières et vinaigres . . . ( id. )	4,900,000	»	1,731 96	15,772,844 85	15,774,576 81		5,521,101 86
Sucres . . (Droits de douane et d'accise).	2,170,000	»	178,157 »	6,532,505 55	6,710,660 55		2,548,751 12
TOTAL des droits de douane et d'accise, le droit sur le café excepté. . . . .	16,545,000	»	546,842 15	50,755,585 82	51,502,425 97	(A)	17,955,849 06
Postes . . . . .	3,280,000	»	589,571 24	8,291,025 02	8,880,596 26	(B) 41 %	3,641,044 47
TOTAL GENERAL. . . . .	21,875,000	»	1,156,415 39	61,562,524 15	62,608,957 54		25,485,850 01
1 p. % sur les somme ci-dessus (A et B) à verser à la réserve . . . . .							601,850 22
						RESTE. . . . fr.	22,881,999 79
Somme prélevée sur l'excédant des recettes de 1870 (art. 13 de la loi du 15 mai 1870) . . . . .							212,618 96
						SOMME A RÉPARTIR. . . . fr.	25,094,618 75

## ANNEXES AU BUDGET DES RECETTES ET DES

## ANNEXE B.

## RÉSERVE DU FONDS COMMUNAL (31 décembre 1874).

*Réserve ordinaire. (Loi du 20 décembre 1862.)*

D'après le décompte annexé au Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre de l'exercice 1875, la réserve ordinaire du fonds communal présentait, au 31 décembre 1873, un solde disponible de . . . . . fr. 214,600 45

*Recettes.* — Prélèvement ordinaire (1 p. %) sur les recettes du fonds communal de 1873. . . . . (1) 577,601 62

Semestres d'intérêts échus le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet 1874, d'un capital nominal de 124,000 francs de la Dette publique à 2½ p. %, ci. . . . . 3,105 »

Semestre d'intérêts échus le 1<sup>er</sup> juillet 1874, d'un capital nominal de 95,600 francs de la même dette, ci. . . . . 1,195 »

Semestres d'intérêts échus le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre 1874, d'un capital nominal de 2,984,600 francs de la Dette publique à 4 p. %, ci. . . . . 119,384 »

Semestres d'intérêts échus le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre 1874, d'un capital nominal de 2,589,150 francs de la Dette publique à 4½ p. %, ci. . . . . 116,511 74

Semestres d'intérêts échus le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre 1874, d'un capital nominal de 222,000 francs de la Société du crédit communal à 4½ p. %, ci. . . . . 9,990 »

Semestre d'intérêts échus le 1<sup>er</sup> novembre 1874, d'un capital nominal de 88,600 francs de la Dette publique à 5 p. %, ci. . . . . 1,329 »

TOTAL DES RECETTES. . . . . fr. 1,043,716 81

(1) Déduction faite d'une somme de fr. 14,504 30 c<sup>e</sup> montant de recettes constatées après la répartition définitive du fonds communal de 1872 et qui a été versée à la réserve.

## DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1876.

TOTAL DES RECETTES. . . . fr. 1,043,716 81

<i>Dépenses.</i> — Prix d'achat d'un capital nominal de 766,400 francs de la Dette publique à 4½ p. %, ci . . . . .		793,696 43	} 1,043,581 53
Idem d'un capital nominal de 93,600 francs de la Dette publique à 2½ p. %, ci . . . . .		59,683 86	
Idem d'un capital nominal de 88,600 francs de la Dette publique à 3 p. %, ci . . . . .		63,937 91	
Idem d'un capital nominal de 169,300 francs de la Dette publique à 3 p. %, ci . . . . .		124,263 31	
SOLDE DISPONIBLE. . . . .			<u>135 28</u>

La réserve ordinaire du fonds communal a reçu jusqu'aujourd'hui, savoir :

Capital	} 1865 à 1873. . . . .	4,873,788 72	} 5,473,618 94
		1874. . . . .	
Intérêts	} 1864 à 1873. . . . .	923,726 50	} 1,177,241 24
		1874. . . . .	
TOTAL. . . . .			<u>fr. 6,652,860 18</u>

*Réserve extraordinaire.* (Loi du 15 mai 1870.)

D'après le décompte annexé au Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre de l'exercice 1875, la réserve extraordinaire du fonds communal présentait, au 31 décembre 1873, un solde disponible de . . fr. 37,080 70

<i>Recettes.</i> — Semestres d'intérêts échus le 1 <sup>er</sup> mai et le 1 <sup>er</sup> novembre 1874, d'un capital nominal de 888,400 francs de la Dette publique à 4 p. % . . . . .		35,536 »	
Semestres d'intérêts échus le 1 <sup>er</sup> mai et le 1 <sup>er</sup> novembre 1874, d'un capital nominal de 70,000 francs de la Dette publique à 4½ p. %, ci . . . . .		3,150 »	
Semestres d'intérêts échus le 1 <sup>er</sup> mai et le 1 <sup>er</sup> novembre 1874, d'un capital nominal de 582,000 francs de la Dette publique à 3 p. %, ci . . . . .		11,460 »	
Semestre d'intérêts échus le 1 <sup>er</sup> novembre 1874, d'un capital nominal de 722,600 francs de la même dette, ci . . . . .		10,839 »	
Escompte pour la libération d'un capital nominal de 43,000 francs compris dans les achats de titres de la Dette publique à 3 p. %, ci . . . . .		840 »	
Remboursement d'une partie du capital placé à la caisse d'épargne, ci . . . . .		800,000 »	
TOTAL DES RECETTES. . . . .			<u>fr. 898,905 70</u>

## ANNEXES AU BUDGET DES RECETTES ET DES

TOTAL DES RECETTES. . . . fr. 898,905 70

<i>Dépenses.</i> — Prix d'achat d'un capital nominal de 58,700 francs de la Dette publique à 4½ p. %, ci . . . . .		56,985 98	} 897,750 58
Idem d'un capital nominal de 382,000 francs de la Dette publique à 3 %, ci . . . . .		291,391 14	
Idem d'un capital nominal de 722,600 francs de la même dette, ci . . . . .		335,481 47	
Idem d'un capital nominal de 48,900 francs de la même dette, ci . . . . .		55,891 76	
SOLDE DISPONIBLE . . . . fr.			<u>1,455 58</u>

La réserve extraordinaire a reçu jusqu'aujourd'hui, savoir :

Capital (1870) . . . . .	fr.	3,022,559 15	
Intérêts } 1871 à 1873. . . . .		240,127 50	} 309,027 60
	1874. . . . . (1)	68,900 10	
			<u>FR. 3,331,586 73</u>
Prélèvement au profit du fonds communal . . . . .	} 1871 . . . . .	1,465,598 84	} 1,678,217 80
		1874 . . . . .	
RESTE. . . . fr.			<u>1,655,368 95</u>

(1) Y compris la somme de fr. 7,075 10 et montant des intérêts échus au 31 décembre 1874, sur les sommes versées à la caisse d'épargne.

## DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1876.

## ANNEXE C.

## FONDS COMMUNAL.

État de la répartition définitive entre les communes de la somme  
de fr. 23,094,618 75 c pour l'année 1874.

N° D'ORDRE.	COMMUNES.	CONTRIBUTIONS directes en 1873. (Principal.)	Revenu net des OCTROIS en 1850. — Mésifonnens de QUOTI-PART des communes à octrois.	SOMMES revenant AUX COMMUNES dans la répartition, au delà du minimum indiqué dans la colonne précédente.	QUOTE-PART de chaque commune.
1.	2.	3.	4.	5.	6.
1	Nieuport . . . . .	15,841 70	25,576 27	•	25,576 27
2	Termonde . . . . .	51,997 40	82,117 02	•	82,117 02
5	Gand . . . . .	1,165,457 17	1,549,051 •	•	1,549,051 •
4	Malines . . . . .	225,044 56	297,258 68	•	297,258 68
5	Arlon . . . . .	58,864 72	50,014 47	•	50,014 47
6	Ostende . . . . .	140,472 96	180,507 21	•	180,507 21
7	Hasselt . . . . .	71,452 09	91,105 80	•	91,105 80
8	Lokeren . . . . .	68,125 50	86,752 55	•	86,752 55
9	Bruges . . . . .	360,260 97	445,684 61	•	445,684 61
10	Turnhout . . . . .	52,658 48	64,900 •	•	64,900 •
11	S <sup>t</sup> Nicolas . . . . .	118,125 79	144,157 27	•	144,157 27
12	Mons . . . . .	260,995 68	317,815 50	•	317,815 50
15	La Bouverie . . . . .	11,825 81	14,102 55	•	14,102 55
14	Liège . . . . .	1,070,417 04	1,267,562 98	•	1,267,562 98
15	Lierre . . . . .	70,724 64	82,582 54	•	82,582 54
16	Louvain . . . . .	295,782 26	540,740 50	•	540,740 50
17	Tournai . . . . .	258,874 21	294,761 71	•	294,761 71
18	Verviers et Hodimont . . . . .	252,823 52 25,149 25	314,041 07	•	282,551 57 32,090 50
19	Ypres . . . . .	112,612 74	114,011 25	•	114,011 25
20	Frameries . . . . .	25,050 07	24,996 86	•	24,996 86
21	Macseyck . . . . .	14,240 51	14,180 65	•	14,180 65
22	Bruxelles . . . . .	2,882,882 85	2,865,166 07	•	2,865,166 07
23	Furnes . . . . .	50,566 29	29,761 95	404 01	30,256 54
24	Namur . . . . .	227,242 55	214,715 74	10,223 87	224,039 61
25	Menin . . . . .	44,711 09	41,662 70	2,595 88	44,258 38
26	Huy . . . . .	77,555 17	72,242 06	4,525 17	76,767 25
	A REPORTER . . . . .	7,966,606 40	9,022,618 07	17,859 53	9,040,458 50

ANNEXES AU BUDGET DES RECETTES ET DES

N° D'ORDRE.	COMMUNES.	CONTRIBUTIONS directes en 1875. (Principal.)	Revenu net des OCTROIS EN 1859. Minimum de OCTROIS-PART des communes à octroi.	SOMMES revenues AUX COMMUNES dans la répartition, au delà du minimum indiqué dans la colonne précédente.	QUOTE-PART de chaque commune.
1.	2.	3.	4.	5.	6.
	Report.	7,968,606 40	9,022,618 07	17,839 55	9,040,458 59
27	Audenarde . . . . .	37,043 94	34,591 32	2,077 21	36,668 53
28	Poperinghe . . . . .	43,792 51	40,536 63	5,012 08	43,348 71
29	Diest . . . . .	43,170 24	40,908 58	3,713 90	44,712 48
30	Lessines . . . . .	23,793 82	21,566 92	1,985 77	25,552 69
31	Courtrai . . . . .	181,064 19	163,798 76	15,430 49	179,229 25
32	Tirlemont . . . . .	77,865 23	70,054 07	7,042 06	77,076 13
33	Alost . . . . .	106,999 40	92,492 99	15,422 06	105,915 05
34	Dinant. . . . .	44,925 43	38,000 "	6,470 15	44,470 15
35	S <sup>t</sup> Trond . . . . .	54,614 58	44,489 "	9,572 11	54,061 11
36	Atb. . . . .	55,895 97	44,795 98	10,555 53	55,529 51
37	Tongres . . . . .	44,799 74	35,096 30	8,649 37	44,545 73
38	Philippeville . . . . .	8,522 88	6,242 72	1,905 81	8,238 53
39	Herenthals . . . . .	14,935 99	11,118 41	3,666 22	14,784 63
40	Quaregnon i. . . . .	37,974 40	27,659 42	9,930 14	37,589 56
41	Spa. . . . .	47,520 26	34,094 "	12,746 71	46,840 71
42	Dixmude . . . . .	26,307 70	18,500 "	7,541 18	26,041 18
43	Charleroi . . . . .	103,579 96	70,385 17	51,945 09	102,530 26
44	Blankenberghe . . . . .	18,092 46	12,000 "	5,909 11	17,909 11
45	Anvers. . . . .	2,085,150 55	1,550,578 98	713,440 26	2,064,019 24
46	Aerschot . . . . .	18,015 99	11,515 51	6,317 90	17,835 41
47	Renaix. . . . .	50,235 16	32,102 62	17,645 25	40,745 87
48	Nivelles . . . . .	57,966 31	30,410 "	20,968 87	57,378 87
49	Stavelot . . . . .	18,122 50	11,230 60	6,708 24	17,938 84
50	Grammont . . . . .	45,175 28	26,725 "	17,992 47	44,717 47
51	Gheel . . . . .	25,924 23	14,822 54	10,838 99	25,661 53
52	Ninove. . . . .	26,682 42	15,000 "	11,412 02	26,412 02
53	Dour . . . . .	32,552 34	17,664 33	14,537 90	32,222 43
54	Péruwelz . . . . .	40,670 11	21,151 96	19,105 99	40,237 95
55	Herve . . . . .	19,514 13	9,651 88	9,466 49	19,118 37
56	Maricmbourg . . . . .	3,613 71	1,700 01	1,787 08	3,577 09
57	Wavre. . . . .	54,257 09	15,600 20	18,219 72	33,909 92
58	Joloigne . . . . .	21,635 23	9,404 33	11,041 42	21,435 77
59	Rœulx. . . . .	11,850 07	4,990 "	6,739 98	11,720 98
60	Pâturages. . . . .	29,229 94	12,179 33	16,754 37	28,935 72
	A REPORTER.	11,459,540 27	11,420,616 85	1,077,377 47	12,407,994 32

## DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1876.

N° D'ORDRE.	COMMUNES.	CONTRIBUTIONS directes en 1875. (Principal.)	Revenu net des OCTROIS EN 1850. — Minimum de QUOTE-PART des communes à octroi.	SOMMES revenant AUX COMMUNES dans la répartition, au delà du minimum indiqué dans la colonne précédente.	QUOTE-PART de chaque commune.
1.	2.	3.	4.	5.	6.
	REPORT. . . . .	11,459,540 27	11,420,616 85	1,077,577 47	12,497,994 52
61	Binche . . . . .	55,098 08	14,610 "	20,152 59	54,742 59
62	Gembloux . . . . .	15,459 69	6,500 "	8,985 22	15,285 22
63	Roulers . . . . .	62,391 94	24,749 "	37,010 63	61,759 63
64	Soignies . . . . .	55,790 96	12,500 "	20,948 52	55,448 52
65	Basele . . . . .	14,155 65	5,044 15	8,946 27	13,990 40
66	Leuze . . . . .	54,715 50	12,157 12	22,224 59	54,561 71
67	Hornu . . . . .	25,200 02	8,746 09	16,198 55	24,944 64
68	Beaumont . . . . .	15,841 50	4,025 "	9,078 05	15,701 05
69	Enghien . . . . .	25,778 25	7,500 "	16,257 26	25,557 26
70	Wasmes . . . . .	55,811 97	10,751 57	24,697 48	55,449 05
71	Vilvorde . . . . .	55,294 55	9,048 46	25,008 66	52,957 12
72	Tamise . . . . .	51,591 34	8,666 91	22,406 50	51,075 21
73	Fontaine-l'Évêque . . . . .	20,150 91	5,455 "	16,471 90	19,926 90
74	Bouillon . . . . .	9,952 61	1,546 99	8,504 76	9,851 75
75	Bastogne . . . . .	9,556 89	1,246 86	8,015 21	9,262 07
76	Chimay . . . . .	19,999 40	2,459 90	17,556 82	19,796 72
77	Jemmapes et Flénu . . . . .	58,545 55 9,168 72	2,505 92	44,924 60	58,152 72 9,075 80
78	Eecloo . . . . .	34,885 77	1,540 "	55,192 25	34,552 25
	Communes à octroi. . . . .	11,960,465 09	11,558,145 80	1,455,694 91	12,993,840 71
	Communes sans octroi. . . . .	10,204,189 14	"	10,100,778 04	10,100,778 04
	TOTAL GÉNÉRAL. . . . .	22,164,652 23	11,558,145 80	11,556,472 95	23,094,618 75

Marc le franc de la répartition en 1874 . . . . . 0.9898658200

en 1875 . . . . . 1.0000986945

En moins en 1874 . . . . . 0.0112528745 ou 1 p. ‰.

Le Ministre des Finances arrête, aux sommes portées dans la 6<sup>e</sup> colonne, la répartition définitive à effectuer entre les communes pour l'année 1874.

J. MALOU.

Bruxelles, le 29 janvier 1875.

## ANNEXES AU BUDGET DES RECETTES ET DES

## ANNEKE D.

*Relevé des sommes payées en 1875 aux diverses sociétés de chemins de fer mixtes et étrangers, ainsi qu'aux offices télégraphiques, du chef des recettes effectuées pour leur compte par l'Administration des chemins de fer de l'État.*

DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS.		SOMMES mandatées.	Observations.
Chemins de fer. — Décomptes généraux des recettes.	Chimay . . . . .	27,768 89	
	Franco-Belge-Nord . . . . .	117,584 10	
	Liège à Maestricht . . . . .	66,620 65	
	Louis de Hesse . . . . .	65,865 46	
	Dendre et Waes . . . . .	2,115,605 15	
	Bruxelles à Lille . . . . .	712,928 97	
	Tournai à Jurbise . . . . .	686,512 56	
	Junction Belge-Prussienne . . . . .	194,502 81	
	Plateaux de Herve . . . . .	102,502 20	
	Braine à Gand . . . . .	884,627 74	
	Agence continentale . . . . .	58,070 71	
	Lierre à Turnhout . . . . .	7,078 50	
	North Western Railway . . . . .	906 19	
	Luxembourg . . . . .	1,659,229 01	
	État Néerlandais . . . . .	102,470 12	
	Manchester Sheffield . . . . .	900 51	
	Société Autrichienne . . . . .	504 50	
	Rhénan . . . . .	2,688,864 95	
	Goole-Steam Shipping . . . . .	15,586 55	
	Nord-Belge . . . . .	1,075,597 74	
	Anvers à Gand . . . . .	6,559 95	
	Berg et Marche . . . . .	585,282 66	
	Prince-Henri . . . . .	72,625 87	
	Central Néerlandais . . . . .	2,558 50	
	Grand Central Belge . . . . .	89,702 10	
	Anglo-Belge (via Hull) . . . . .	25 52	
	Télégraphes.	Office français . . . . .	449,452 60
— anglais . . . . .		599,745 40	
— allemand . . . . .		14,804 25	
Bassins Houillers . . . . .	6,258,788 50		
A REPORTER. . . . fr.		18,254,504 25	

## ANNEXES AU BUDGET DES RECETTES ET DES

## ANNEXE D.

Relevé des sommes payées en 1875 aux diverses sociétés de chemins de fer mixtes et étrangers, ainsi qu'aux offices télégraphiques, du chef des recettes effectuées pour leur compte par l'Administration des chemins de fer de l'État.

DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS.		SOMMES mandatées.	Observations.
Chemins de fer. — Décomptes généraux des recettes.	Chimay . . . . .	27,768 89	
	Franco-Belge-Nord . . . . .	117,584 10	
	Liège à Maestricht . . . . .	66,620 65	
	Louis de Hesse . . . . .	65,865 46	
	Dendre et Waes . . . . .	2,115,603 15	
	Bruxelles à Lille . . . . .	712,928 97	
	Tournai à Jurbise . . . . .	680,512 56	
	Junction Belge-Prussienne . . . . .	194,562 81	
	Plateaux de Herve . . . . .	102,502 20	
	Braine à Gand . . . . .	884,627 74	
	Agence continentale . . . . .	58,070 71	
	Lierre à Turnhout . . . . .	7,078 50	
	North Western Railway . . . . .	906 19	
	Luxembourg . . . . .	1,659,220 01	
	État Néerlandais . . . . .	102,470 12	
	Manchester Sheffield . . . . .	900 51	
	Société Autrichienne . . . . .	504 50	
	Rhénan . . . . .	2,688,864 95	
	Goole-Steam Shipping . . . . .	15,586 55	
	Nord-Belge . . . . .	1,075,597 74	
	Anvers à Gand . . . . .	6,559 95	
	Berg et Marche . . . . .	585,282 66	
	Prince-Henri . . . . .	72,625 87	
	Central Néerlandais . . . . .	2,558 59	
	Grand Central Belge . . . . .	89,702 10	
	Anglo-Belge (via Hull) . . . . .	25 32	
Télégraphes.	Office français . . . . .	440,452 60	
	— anglais . . . . .	590,745 40	
	— allemand . . . . .	14,804 25	
Bassins Houillers . . . . .	6,268,788 50		
A REPORTER. . . . . fr.		18,254,504 25	

## DÉPENSES POUR ORDRE POUR L'EXERCICE 1876.

DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉ.		SOMMES mandatées.	Observations.
REPART. . . . fr.		18,254,504 25	
Réparation au matériel.	Grand Central Belge . . . . .	5,008 54	
	Berg et Marche . . . . .	4,595 20	
	Est-Français . . . . .	42,952 28	
	État Néerlandais . . . . .	5,507 70	
	Bassins Houillers . . . . .	1,891 66	
	Lierre à Turnhout . . . . .	145 08	
	Gand à Bruges (par Eecloo) . . . . .	57 02	
Emploi du matériel.	Nord-Français . . . . .	121,555 85	
	État-Néerlandais . . . . .	55,008 54	
	Grand Central Belge. . . . .	56,074 88	
	Bassins Houillers . . . . .	6,640 04	
	Lierre à Turnhout . . . . .	1,256 58	
	Gand à Bruges (par Eecloo) . . . . .	2,167 86	
	Malines à Terneuzen. . . . .	16,599 42	
Est-Français . . . . .	20,721 "		
TOTAL. . . . fr.		18,579,948 50	
Montant des sommes payées en 1873 aux divers offices des postes du chef des recettes effectuées pour leur compte par l'office de Belgique . . . . .		849,121 88	
		19,429,070 58	

(374)